



**HAL**  
open science

**'AYN AL-SIRA OU LES PETITS ARRANGEMENTS AVEC  
L'ESPACE. FABRICATION, USAGES ET CHANGEMENTS  
SOCIAUX DANS UNE CITÉ D'HABITAT POPULAIRE DU  
CAIRE**

Bénédicte Florin, Florence Troin

► **To cite this version:**

Bénédicte Florin, Florence Troin. 'AYN AL-SIRA OU LES PETITS ARRANGEMENTS AVEC L'ESPACE. FABRICATION, USAGES ET CHANGEMENTS SOCIAUX DANS UNE CITÉ D'HABITAT POPULAIRE DU CAIRE. Khartala. Les mondes urbains. Le parcours engagé de Françoise Navez-Bouchanine, 2013. <halshs-01090991>

**HAL Id: halshs-01090991**

**<https://shs.hal.science/halshs-01090991v1>**

Submitted on 4 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

***‘AYN AL-SIRA OU LES PETITS ARRANGEMENTS AVEC L’ESPACE.  
FABRICATION, USAGES ET CHANGEMENTS SOCIAUX  
DANS UNE CITÉ D’HABITAT POPULAIRE DU CAIRE***

**Bénédicte Florin**  
**Maître de conférences en géographie**

**Florence Troin**  
**Ingénieur d’études**

**CITERES, UMR 6173, CNRS et Université de Tours**  
**EMAM - Équipe Monde Arabe et Méditerranée**

**Notices biographiques**

Bénédicte Florin est maître de conférences en géographie à l’Université de Tours et chercheuse au laboratoire CITERES, UMR 6173 du CNRS, Équipe EMAM (Monde Arabe et Méditerranée). Depuis 1992, ses recherches portent sur Le Caire et s’intéressent notamment aux mobilités résidentielles et aux modes d’habiter le logement et le quartier, à la question de la citoyenneté et de l’urbanité et, depuis 2007, aux effets de la réforme de la gestion des déchets au Caire sur le secteur informel.

Florence TROIN est ingénieur d’études cartographe au sein du laboratoire CITERES, UMR 6173 du CNRS et de l’Université de Tours. Depuis 1998, elle collabore à des programmes de recherches portant sur Le Caire. Depuis 2005, elle a initié un traitement cartographique sur les transformations du bâti à ‘Ayn al-Sira, proposant une typologie des espaces et de leurs usages et, au-delà de cet exemple, une réflexion méthodologique plus large.

**Introduction**

Le texte qui suit est issu d’un travail de terrain portant sur une cité de logements sociaux — ‘Ayn al-Sira — située au Caire : initiée en 1993 par la reconstitution des itinéraires résidentiels d’une trentaine de familles, cette étude s’est prolongée jusqu’en 2009 par l’examen des modes d’habiter et, plus précisément, de ceux qui se donnent à voir à l’extérieur du logement dans les « espaces limitrophes » se situant à l’interface de l’appartement (espace privé) et de la rue, (espace public)<sup>1</sup>. Si l’analyse des modes d’habiter est au cœur du propos ci-

---

<sup>1</sup> Ce travail sur la cité de ‘Ayn al-Sira a été initié dans le cadre d’une thèse de géographie (B. Florin, 1996 et 1999). Puis, il s’est intégré au programme de recherche « *Espaces habités, espaces anticipés* » (EhEA) financé

dessous, elle ne peut totalement évacuer l'approche par les itinéraires résidentiels : ces derniers expliquent, en partie, la dimension sociale des appropriations de l'espace. Or, appréhender les itinéraires résidentiels comme un outil pour comprendre les pratiques d'appropriation de l'espace constitue un choix méthodologique et épistémologique étroitement lié à la lecture des écrits de Françoise Navez-Bouchanine ainsi qu'aux discussions avec elle, notamment celles qui se sont déroulées dans le cadre d'URBAMA qu'elle intègre en janvier 1995<sup>2</sup>.

***Des bidonvilles marocains au logement social du Caire : itinéraire de recherche et itinéraires résidentiels***

Les recherches en sciences sociales sur les mobilités résidentielles sont anciennes, nombreuses et issues de disciplines variées - démographie, géographie, sociologie, anthropologie et histoire. Sous ce même vocable, les manières de « travailler » les mobilités, les techniques employées et les matériaux obtenus sont extrêmement différents, même si l'on s'accorde à dire que, par le biais des mobilités résidentielles, il est possible de suivre des processus de fabrication et d'étalement de la ville et qu'elles induisent des mutations urbaines, spatiales et sociales. En ce qui concerne le Monde arabe, pourtant, les recherches sur les mobilités résidentielles sont assez récentes : jusqu'au milieu des années 1980, les études s'inscrivent dans le courant structuraliste et macroscopique dominant en géographie et, en ce sens, les mobilités, lorsqu'elles sont convoquées, ne constituent qu'un outil statistique parmi d'autres. Par la suite, le redéploiement centrifuge des habitants des grandes villes du Monde Arabe nécessitera de mieux comprendre les trajectoires de ces derniers qui les mènent du centre vers la périphérie. Cette situation incite les chercheurs à mener des enquêtes qualitatives sur les pratiques de mobilités, souvent associées à la compréhension des modes de constitution des quartiers populaires non réglementaires. En 1995, la publication du Fascicule de recherches sur *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde arabe* témoigne de cette évolution des recherches dans un objectif de mise en perspective des terrains d'étude. À cette évolution s'ajoutent les appels à recherche nationaux ou internationaux portant sur ces quartiers périphériques et intégrant les mobilités (B. Florin, 2008). Enfin, il faut noter l'ouverture disciplinaire des laboratoires de recherche, et en particulier d'URBAMA, duquel émane alors une partie substantielle des recherches urbaines sur le Monde arabe : c'est dans

---

par l'ANR et menée à CITERES sous la direction de Serge Thibault entre 2005 et 2008. Précisions encore ici que le manuel *Enquête, mode d'emploi* (F. Navez-Bouchanine, 1989) a été une référence pour la construction des entretiens.

<sup>2</sup> URBAMA, Centre d'Études et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe, UMR 6592 du CNRS et Université de Tours.

ce contexte scientifique que l'apport de Françoise trouve toute sa place, certes au sein d'URBAMA mais, surtout, dans le champ de l'analyse sur les itinéraires résidentiels, même si son œuvre ne s'y réduit pas, loin de là.

Ainsi, la parution de *Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants*, dirigé par Francine Dansereau et Françoise Navez-Bouchanine (2002), est le résultat d'un programme de recherche portant initialement sur les habitants des quartiers populaires des villes marocaines et que les deux directrices de publication ouvrent à la comparaison internationale. Ici, il s'agit de saisir les itinéraires des citoyens dans l'éventail de leur diversité et de tenir compte des événements qui peuvent sembler *a priori* insignifiants ou, encore, du caractère exceptionnel de certains de ces itinéraires qui n'entrent pas toujours dans les grilles de lecture habituelles. Ainsi en est-il des « captivités résidentielles » dans un logement insalubre qui peuvent sembler incompréhensibles, mais qui s'expliquent parce que les « investissements » se font « ailleurs » que dans la stratégie résidentielle. Ou encore des « retours » au point de départ, en dépit de toute attente (notamment celle des politiques et aménageurs !) : en analysant les raisons du retour dans leur bidonville de Salé, au Maroc, d'une partie des relogés de la toute nouvelle ville périphérique de Salah al-Jadida, F. Navez-Bouchanine met en exergue le profond hiatus entre les aménageurs et les stratégies des bidonvillois. Cette manière d'examiner les histoires de vie, les trajectoires, ainsi que les processus qui les sous-tendent peut être utilement transposé ailleurs : au Caire, les habitants relogés dans les cités périphériques, suite au tremblement de terre du 12 octobre 1992, évoquaient lors des entretiens la nette amélioration de leurs conditions de logement (par rapport au logement antérieur qui s'apparentait peu ou prou au bidonville marocain) et puis, quelques mois plus tard, à l'occasion de nouvelles visites, il s'avérait que certains d'entre eux étaient retournés en ville... En bref, il s'agit ici de déconstruire la typologie de départ et de regarder les choses (et surtout les gens) « autrement », sous un autre angle, d'observer ce qui se passe à la marge, de travailler sur les détails...

Le colloque, organisé en 1997 à Montréal par Françoise et Francine Dansereau, sur la même thématique<sup>3</sup> a constitué un moment fort scientifiquement (et humainement, bien sûr), en particulier parce que la dimension comparative permettait d'ouvrir encore le champ des recherches de chacun, mais aussi parce que le postulat — plutôt que l'hypothèse — résidait bien dans le fait que les habitants — même les plus démunis — ont une marge de liberté, une marge de manœuvre, des possibilités de choix dans la mise en œuvre de leurs actions et qu'il ne s'agit pas, comme l'écrit Françoise, d'« *habitants englués dans d'incontournables*

<sup>3</sup> Sur les mobilités résidentielles, se reporter aussi à F. Navez-Bouchanine « Fragmentation spatiale et stratégies résidentielles » (1998).

*déterminations* ». Ceci ne nie pas l'inégalité des positions et des stratégies citadines, mais permet de réfuter la « *vision étrangement mécanique et passive de l'habitant* » portée par de nombreux discours... Peut-être que le propos peut sembler aujourd'hui évident mais, d'une part, il ne l'était probablement pas autant à ce moment-là et sur les terrains des « Suds » ; d'autre part, il semble essentiel de le réaffirmer parce qu'en découle la façon dont on considère les histoires résidentielles, même les plus contraintes et, partant, la façon dont on considère les personnes qui nous renseignent sur leurs histoires : la mobilité n'est pas l'apanage des riches alors que les pauvres seraient immobiles et assignés à résidence. Aussi, les stratégies originales de contournement des contraintes imposées par le « haut » montrent-elles que les plus pauvres effectuent des « *choix qui ne s'opèrent ni par défaut, ni par hasard, ni non plus en ne tenant compte que du seul futur immédiat* » (F. Dansereau, F. Navez-Bouchanine, 2002).

### ***L'habiter : les petits arrangements avec l'espace***

L'autre apport, que ce travail sur la cité de 'Ayn al-Sira doit en grande partie à Françoise, concerne « l'habiter ». En effet, si l'analyse des trajectoires résidentielles nécessitait de porter l'attention sur les conditions de logement, par contre, ce qui se passait à l'intérieur et juste autour du logement a, au début de la recherche, constitué un décor plutôt qu'un objet d'étude à part entière. Or, ce qui se déroule et se joue dans ces lieux intermédiaires ou limitrophes, entre le privé et le public, rend compte d'agencements permettant de comprendre certains des actes fondateurs de l'ancrage résidentiel, véritables mises en actes des « *compétences citadines* »<sup>4</sup>. Ce sont ces petits arrangements avec l'espace limitrophe, initiés par les habitants, dont il est question ci-dessous.

### **L'espace limitrophe : polysémie des espaces et des usages**

Dans ses travaux, Françoise Navez-Bouchanine donne une place et un rôle à part entière à l'espace limitrophe<sup>5</sup>. Pour la chercheuse, de manière tout d'abord simple, l'espace limitrophe est celui qui se situe à l'interface de l'espace exclusivement « privé » (le logement)

---

4 Un autre programme de recherche sur les compétences citadines fut très enrichissant : Françoise Navez-Bouchanine y a amplement participé en posant, notamment, la question du passage des compétences individuelles aux compétences collectives. Cette recherche pluridisciplinaire a donné lieu à la publication des *compétences des citadins dans le Monde arabe d'un ouvrage* sous la dir. d'I. Berry-Chikhaoui et d'A. Deboulet, Khartala, 2000.

5 F. Navez-Bouchanine : « L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? », *Espaces et sociétés*, n° 62-63, L'Harmattan, Paris, 1991 ; « Les lieux des liens sociaux », *Espaces et sociétés*, 2006, « Introduction ». ; *Habiter la ville marocaine* (chapitres 2 et 3) L'Harmattan, 1997. Les citations en italiques sont issues de ces différents ouvrages.

et de l'espace dit « public » (en général, la rue). Le trottoir est, *a priori*, un espace public, mais parfois il est aussi un espace limitrophe qui fait l'objet de certains usages et d'un « *sentiment de légitimité* » quant à son appropriation qui le rendent un peu moins « public » que la rue. Et, encore, lorsque l'on parle de « rues », il est possible de les distinguer et de considérer différemment avenues, rues, impasses, venelles, places et placettes... (F. Navez-Bouchanine, 2000). Dans le même ordre d'idée, les paliers et cages d'escaliers des logements collectifs sont des espaces limitrophes « verticaux » à part entière. On peut encore ajouter les balcons, portes et fenêtres qui ouvrent sur l'espace (semi) public et qui donnent à voir une petite parcelle de l'espace privé. À bien y regarder, il y a donc une gamme et une hiérarchie liée aux usages dans ces espaces mitoyens au logement.

Ce qui se déroule dans ces espaces limitrophes renvoie « *au jeu complexe entre le dedans et le dehors* » ; ce sont des lieux de passage intérieur/extérieur, mais aussi où l'on peut s'arrêter et où il est possible de mener une activité ; il s'y déroule « *le jeu de l'ouverture et de la fermeture* » renvoyant à l'extraversion et à ce que l'on donne à voir du logement. Ou, au contraire, des lieux où l'on masque l'espace privé par toutes sortes de « *dispositifs* », des plus simples aux plus complexes, sachant encore que ce qui peut être caché à un moment peut ensuite être dévoilé partiellement ou entièrement...

L'on peut penser ici à l'expression cairote « *la porte ouverte* » qui a une dimension symbolique signifiant que la porte reste toujours ouverte aux voisins. Mais cette expression peut être aussi littérale : dans la cité de logements sociaux de 'Ayn al-Sira<sup>6</sup>, les habitants se souviennent que les portes d'entrée étaient auparavant véritablement ouvertes sur les paliers, puis qu'elles se sont progressivement fermées en raison de l'évolution des relations de voisinage plus ténues qu'auparavant, liée aux rotations résidentielles mais aussi à une hétérogénéité sociale plus marquée.

Un autre exemple du jeu — de l'enjeu — de l'ouverture et de la fermeture est celui qui consiste à masquer les ouvertures, comme les fenêtres, au moment des repas : dans la même cité, un résident assez aisé m'expliquait que si l'on est riche, il est indécent de déployer son repas sous les yeux des voisins (ajoutons que, peut-être aussi, il faudrait par politesse inviter le voisin à partager le repas) ; à l'inverse, pour une famille démunie, il est gênant de montrer aux voisins que l'on a peu pour se nourrir. Les situations de grande détresse peuvent également se traduire par un repli sur l'espace intérieur : porte fermée et fenêtres masquées cachent ainsi un logement quasiment vide. Enfin, il ne faut pas négliger le fait que, dans le logement social, les vis-à-vis sont souvent très importants. Ainsi, à 'Ayn al-Sira, les fenêtres

---

<sup>6</sup> La cité 'Ayn al-Sira, édifiée en 1958, résulte de la politique de construction de logements sociaux impulsée par Nasser. La cité est composée de 5 000 logements de 1 à 4 pièces dans 145 barres de 4 ou 5 étages ; elle abrite 35 000 habitants. Le type d'urbanisme choisi peut être comparé à celui des grands ensembles français des années 1950 : une vaste part de la cité était dédiée aux espaces publics, jardins et squares. Hormis en ce qui concerne l'emploi, la cité est quasi autonome (services publics, équipements, commerces, etc.).

des rez-de-chaussée sont situées à hauteur des yeux des passants... Ceci rejoint une observation faite par Françoise Navez-Bouchanine sur une cité de Casablanca : les dispositifs, temporaires ou permanents, servent à « *atténuer les contacts visuels et phoniques* », et à se protéger « *contre les regards des passants et contre les jeux des enfants* ».

Pour autant, la « fermeture » ne signifie pas « enfermement », notamment pour les femmes : les espaces intermédiaires sont aussi des espaces de visibilité pour elles, où l'on peut s'interpeller, discuter, rire, s'exclamer, regarder, être regardée... La plupart des entretiens menés dans la cité ont commencé par des discussions avec des femmes qui étaient postées à leur fenêtre... Ceci remet en question le présumé — renvoyant peut-être au fantasme du moucharabieh dont on ne trouve plus trace au Caire que dans quelques palais réhabilités ! — que, en particulier dans le Monde arabe, « *les femmes seraient cachées par ces dispositifs, or c'est plutôt le contraire qui se passe* »<sup>7</sup>. Loin d'être des lieux de l'anonymat, les espaces mitoyens au logement autorisent ainsi une appropriation symbolique qui donne un certain droit de regard sur ce qui s'y déroule — ce qui permet aussi d'interpeller l'étranger à la rue, au quartier ou l'étranger tout simplement...

L'espace limitrophe est donc un espace malléable et plastique et ses usages sont polysémiques et évolutifs : les pratiques d'appropriation, d'agencement, de transformation étant bien sûr irréductiblement liés aux usages sociaux (et réciproquement). Et c'est bien ce dialogue entre pratiques spatiales et usages sociaux, mis en exergue par F. Navez-Bouchanine, qui nous intéresse aussi ici.

La deuxième propriété de l'espace limitrophe est d'être un « *sas* » entre le dedans et le dehors. Il constitue le lieu du « *quant-à-soi* » où peut se fabriquer la mise à distance (F. Navez-Bouchanine, 2006). Dans le cadre bâti très homogène du logement social, cette mise à distance peut être rendue d'autant plus nécessaire que l'architecture n'offre pas, ou peu, à la différence d'autres types d'habitat, de transition matérielle (à 'Ayn al-Sira, par exemple, la porte d'entrée ouvre directement sur le salon) : de ce fait, il s'agit pour les habitants de « *surmonter cette absence de transition, cette coupure souvent violente qui caractérise le passage entre le dehors et le dedans, entre le privé et le public* » (F. Navez-Bouchanine, 1991). La fabrication de cette « *zone-tampon* » se décline ici de multiples manières dont certaines sont communes aux exemples casablancais et cairote : murets, grillages, plantes, rideaux, voilages, stores, etc. Pour les habitants de 'Ayn al-Sira vivant en rez-de-chaussée, les « zones-tampons » sont remarquables par la variété des matériaux utilisés, la taille des dispositifs, les degrés de fermeture, etc., et le panel d'usages qui s'y déroulent.

---

<sup>7</sup> « *La protection de l'intimité familiale, qui n'est pas à confondre avec le désir de cacher la femme, désir en forte régression dans les grandes villes, et que les récents courants de tendance intégriste n'ont pas (encore ?) modifié, se manifeste principalement par le contrôle assuré sur les ouvertures* » (F. Navez-Bouchanine, 1991).

## **L'espace limitrophe : « obligation de sociabilité » et espaces partagés**

Le caractère semi-public des espaces limitrophes impose souvent un partage, une gestion commune entre familles voisines ou une « obligation de sociabilité » qui n'empêche pas les conflits : par excellence, ils constituent « *les lieux du témoignage des rapports entre le groupe domestique (famille) et l'environnement social* » (F. Navez-Bouchanine, 1997). Cette obligation de sociabilité suppose des concertations, des négociations, des arrangements avec l'espace, certes, mais aussi avec les voisins : les cages d'escaliers et entrées d'immeubles constituent les lieux où se déploient inégalement les relations plus ou moins fortes entre voisins (salutations d'usage, discussions, femmes assises sur le « perron » en train de discuter, hommes qui ont sorti des chaises devant chez eux, jeux des enfants, disputes, etc.). Ces espaces limitrophes peuvent aussi être transformés par le biais d'une gestion collective : à partir des années 2000, se sont multipliées à 'Ayn al-Sira les grilles en fer forgé fermant les halls d'immeuble. Pour partie, la justification à la fermeture est clairement liée à la proximité d'une population jugée indésirable (celle de deux cités d'urgence ainsi que celle des habitants du quartier voisin des Tanneries) ; pour partie, elle semble relever d'un phénomène d'imitation et de « distinction ».

En ce qui concerne ces pratiques de distinction, à 'Ayn al-Sira, les relevés de terrain effectués entre 2005 et 2009 témoignent d'une évolution notable des modes d'appropriation de l'espace par rapport à la décennie précédente. En effet, le choix des matériaux de construction, le soin et la personnalisation des ajouts et extensions, ainsi que l'originalité et la diversité des formes, fonctions, usages qui y sont associés témoignent de pratiques d'esthétisation et de distinction de plus en plus marquées.

Les espaces limitrophes sont les lieux d'une « obligation de sociabilité », mais peuvent être aussi ceux d'une sociabilité choisie comme en témoignent les jardins collectifs conçus et entretenus par plusieurs familles. Ces jardins fermés sont des espaces de jeu, de rencontre pour les femmes, des siestes pour d'autres... S'ils sont moins nombreux que les innombrables petits jardins individuels créés par les habitants des rez-de-chaussée, ils témoignent d'une capacité à l'initiative, à l'inventivité et à l'auto-gestion assez remarquable.

Mais il existe aussi des « désappropriations »<sup>8</sup> de l'espace comme les interstices sans qualités et sans assignation particulière ou ceux qui ressortissent aux rejets matériel et symbolique : dépôts d'ordure, encoignures d'immeubles qui servent de micro-décharges, espaces à l'abandon, lieux non fréquentés à l'instar des petites cités d'urgence qui ont « mauvaise réputation », etc. Ces désappropriations montrent les limites des possibilités de

8 « Il y a aussi des appropriations négatives (des désappropriations ?) : l'absence d'entretien, les dégradations, l'accumulation des ordures, exprimant l'abandon, le refus, ou l'impossibilité d'une gestion collective qui n'a pas trouvé de relais. Réponses, défenses ou palliatifs ces diverses pratiques sont comme une critique concrète et quotidienne de la situation urbaine qui est faite à leurs auteurs » (J.-C. Depaule 1984).

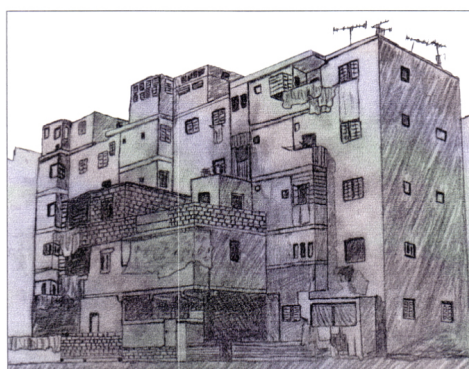
prise en charge de la cité par ses habitants : c'est sans doute par leur manifestation que peut être mesuré le désengagement de l'État — les défaillances du système de collecte des ordures trouve ici son expression concrète — et du sentiment d'abandon fortement ressenti par les habitants des cités de logements sociaux depuis les années 1980<sup>9</sup>.

### La dimension sociale des « petits arrangements » avec l'espace

Les appropriations et transformations de l'espace n'ont d'intérêt que si on les relie à la dimension sociale qui les motive : dans quelle mesure témoignent-elles d'une adaptation, d'un ajustement, d'une adéquation à une situation présente toujours (souvent ?) mise à mal (B. Lepetit, 1995) ?

À 'Ayn al-Sira, les transformations du bâti qui, graduellement, remodelent la physionomie de la cité, coïncident avec l'accès à la propriété des habitants en 1979. Mais, dès avant ce changement de statut, nombre de locataires avaient fermé leurs balcons, augmentant ainsi leur surface habitable. Les extensions édifiées ensuite sont liées au manque de place : l'agrandissement des familles par la naissance des enfants contribue à accroître la promiscuité dans les appartements. Certes, le départ des enfants vers d'autres quartiers à la suite du mariage allège quelque peu cette densité d'occupation, mais, dans certaines familles, l'hébergement des enfants mariés nécessite des réaménagements, soit au sein du logement initial, soit par le biais d'annexes bâties.

D'après les propos des habitants, les premières extensions sont fragiles et les empiétements de faible ampleur, faits de matériaux légers et amovibles, bois ou tôles de métal. Puis, elles gagnent en qualité et solidité : en effet, la régularisation des ajouts par les autorités permet le passage « en dur » des constructions conçues en briques ou béton.



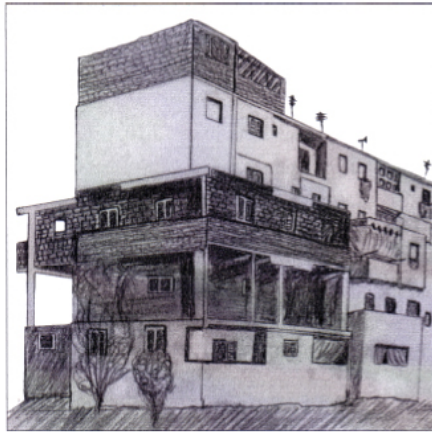
- Surélévations : pièces construites sur le toit
- Percement des fenêtres dans la façade latérale
- Extensions en rez-de-chaussée, premier et deuxième étages.

*Croquis : B. Florin*

Percement de nouvelles fenêtres dans la façade-pignon ou obstruction de fenêtres jugées inutiles, construction de pièces sur le toit-terrace par les habitants des derniers étages, extension sur la rue par les résidents des rez-de-chaussée, ouvertures d'entrées indépendantes

<sup>9</sup> De nombreux articles et recherches sur les espaces limitrophes et leurs usages dans les cités HLM françaises peuvent enrichir ici le propos : parmi d'autres, on peut se référer à la recension proposée par T. Faillebin dans le cadre d'un mémoire de master, aux publications d'Amélie Flamand sur les espaces intermédiaires dans les grands ensembles ou, encore, aux réflexions sur la dimension sociale de l'habitat et du logement de la part de chercheurs tels que P. Bonnin, J.-P. Lévy, J.-Y. Authier ou M.-H. Bacqué.

ouvrant sur la rue, espaces semi-enterrés sous le bloc transformés en boutiques... Les façons de « fabriquer » la cité sont diverses, jamais figées, jamais achevées. Certaines extensions, mal bâties ou exiguës, sont démolies et reconstruites, des espaces laissés « vacants » pendant longtemps sont remplis et utilisés...



- Surélévations : pièces construites sur le toit

Extensions sur la façade :

- en rez-de-chaussée, avec balcon  
- au second étage, sur pilotis, en surplomb, avec balcon.

(NB : les habitants du 1<sup>er</sup> étage n'ont pas effectué de travaux)

Croquis : B. Florin

À 'Ayn al-Sira, l'ajustement se traduit aussi par la mise en œuvre de toutes sortes d'activités qui prennent place sur ces espaces limitrophes à l'instar des pièces d'habitation, transformées en boutiques ou encore des kiosques, plus ou moins élaborés, attenants au logement. Plus généralement, cette « *micro-production de la ville* »<sup>10</sup> témoigne de la capacité des habitants à inventer, à initier, à imiter alors même que, pour beaucoup, ils se trouvent dans une situation d'incertitude ou d'insécurité, de précarité ou d'imprévisibilité d'ordre économique : cette situation, loin de les paralyser, peut constituer, de façon inégale d'une famille à l'autre, un moteur d'innovation.

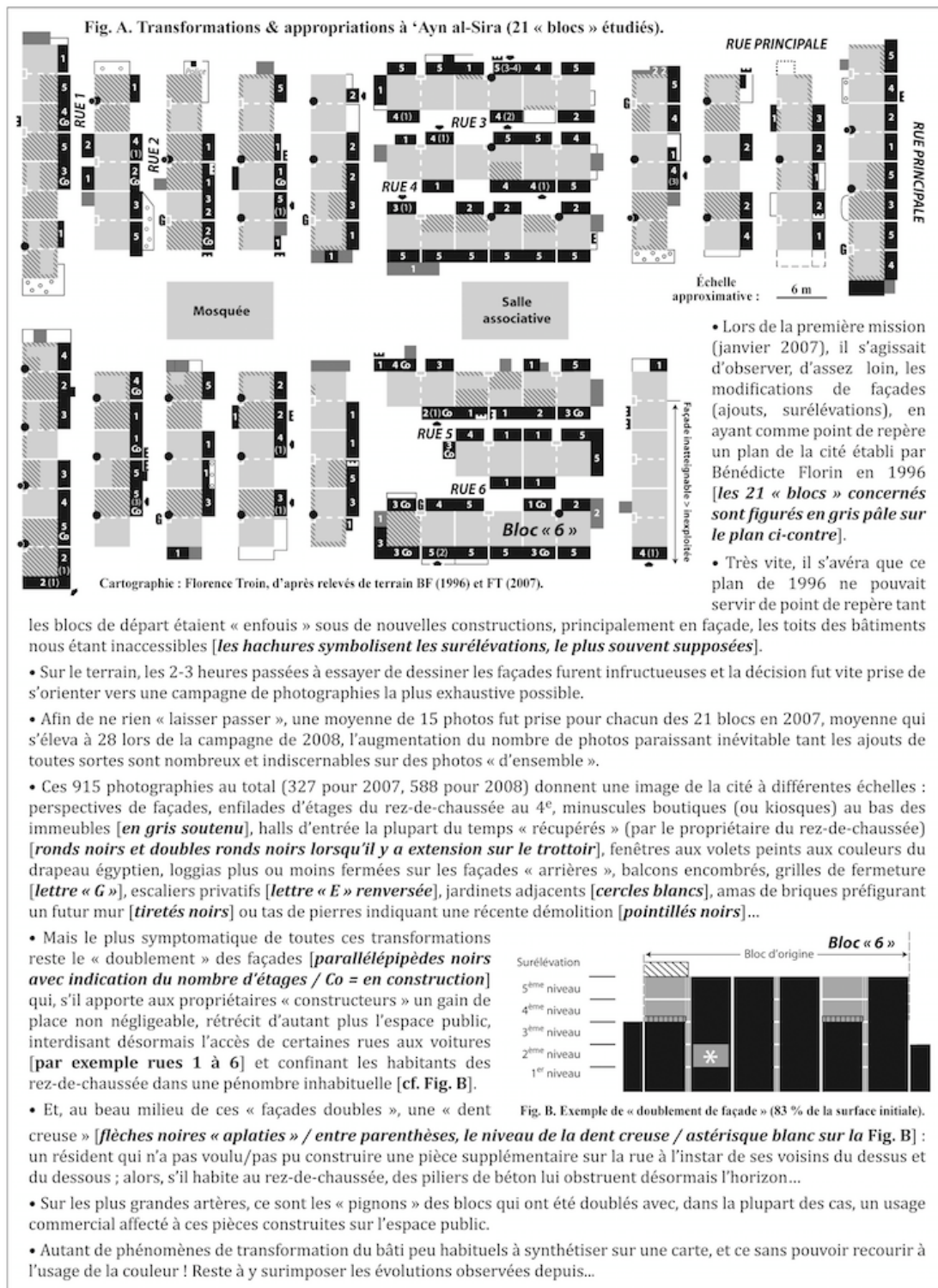
Enfin, de plus en plus d'extensions bâties sont construites collectivement après l'entente entre habitants d'une même cage d'escalier, ce qui permet un coût de construction moindre (frais partagés et négociations avec l'entrepreneur) et des extensions plus solides que les extensions individuelles. D'autres résidents s'accordent également sur l'entretien des infrastructures du bloc grâce à des tirelires collectives, appelées « caisses des camarades », qui existent dans certaines barres. D'autres exemples d'actions communes — manifestations politiques, mobilisations contre des projets de construction menaçant les squares de la cité, etc. — témoignent d'une capacité à agir, à s'auto-organiser dans le cadre de la cité et pour la « défendre ». Mais sans doute ne faut-il pas trop mythifier ces compétences collectives qui sont souvent temporaires et surtout initiées par les associations locales et leurs leaders : « *Des figures individuelles fortes apparaissent de manière quasi systématique dans la plupart des actions observées, qui devraient pousser à s'interroger plus avant sur la signification qu'on doit donner au terme "collectif" [...] et sur la complémentarité non seulement des compétences mais aussi des formes et des niveaux d'implication qui concourent à imprimer*

<sup>10</sup> Il est fait ici référence à un programme du Plan Urbain « La micro-production de la ville » auquel Françoise a largement contribué (Paris, 1996).

*un caractère collectif à une action* » (F. Navez-Bouchanine, 2000).

### **L'inégalité des positions**

Aujourd'hui, le phénomène d'ajouts, d'annexes et de surélévations a pris une telle ampleur à 'Ayn al-Sira qu'il est souvent difficile de reconnaître les blocs originels. Cependant, observer ce processus dans sa globalité masque des pratiques très diverses et éclaire peu sur les enjeux disparates qui les fondent. En effet, certains sont mieux « placés » que d'autres : soit parce qu'ils résident au dernier étage ou au rez-de-chaussée, emplacements qui facilitent les extensions, soit parce qu'ils sont parvenus à s'associer pour construire en commun, soit, tout simplement, parce qu'ils sont plus riches que leurs voisins... Conjointement à ces positions dissemblables, l'inégalité entre les habitants se lit encore au niveau de l'accès au logement pour leurs enfants. L'installation, dans la cité même, des enfants mariés recouvre deux modes de proximité familiale dont la signification est fort différente. Dans un cas, il s'agit de s'installer dans un logement indépendant — à un autre étage, sur le toit, dans un bloc voisin — tout en préservant la proximité résidentielle entre les membres de la famille, ce qui témoigne alors de la réalisation d'une stratégie résidentielle quasi définitive. Dans l'autre cas, il s'agit de loger tant bien que mal le couple (fils, belle-fille) dans le même logement agrandi : cette cohabitation est parfois mal vécue ; elle peut être temporaire ou à long terme.



**Figure 3. De la rue au plan : tentative de synthèse cartographique des transformations du bâti portant sur 21 « blocs » de la cité 'Ayn el-Sira (relevés 1996 et 2007).**

### ***Conclusion. La « micro-production » de l'espace : habiter la ville***

Les modes d'exploitation des espaces limitrophes par les habitants — qui se situent sans doute bien au-delà des prévisions des aménageurs si tant est qu'ils en aient eues ! — illustrent comment un cadre bâti *a priori* très rigide et contraignant devient une ressource à part entière. Dans le logement social, si les balcons des rez-de-chaussée peuvent poser problème à certains habitants — ce qui explique leur fermeture —, pour d'autres, l'existence du balcon transformé en boutique devient une formidable opportunité. De même, habiter un rez-de-chaussée est quelquefois mal vécu en raison de la visibilité qu'offre l'appartement depuis la rue, mais cette même visibilité est exploitée lorsqu'il s'agit de transformer une partie du logement en magasin. Les usages qui se déploient dans les espaces limitrophes montrent à la fois les modes de contournement de la contrainte architecturale et la variété des utilisations qui peuvent y prendre place : plantes grimpantes et jardinets, kiosques, cafés, escaliers, entrées...

Les espaces limitrophes ne constituent à l'origine que des espaces interstitiels indéfinis — ni intégralement privés, ni entièrement publics — et sans affectation, sans assignation particulière : or, « habiter », c'est aussi se glisser dans ces interstices pour en définir les propriétés et les emplois, pour « fabriquer » au sens littéral et symbolique la ville. Ces micro-productions et micro-pratiques permettent peut-être de renverser le regard : plutôt que de partir d'une typologie spatiale (espace privé/espace limitrophe/espace public et toutes leurs déclinaisons), accordons plutôt aux acteurs la « compétence » à les définir, à les délimiter et à les utiliser de telle ou telle façon et postulons qu'il n'y a pas d'espace public en soi : *« Comment en venons-nous à doter les lieux que nous pratiquons de la propriété d'être un lieu public ou un lieu privé ? ([...] Traiter le caractère public d'un espace urbain comme une propriété "accomplie" veut dire le saisir dans une triple dépendance par rapport aux pratiques : il émerge en fonction d'usages socialement organisés des espaces urbains, ces usages variant selon les contextes culturels ; il procède d'opérations et de micro-pratiques qui ont pour support la "compétence de membre" des usagers ; enfin, il intègre l'investissement des agents dans des usages déterminés des lieux et dans des pratiques définies des espaces urbains, où se joue leur identité. »* (Quéré, Brezger, 1992).

De ceci découle l'un des questionnements cher à Françoise Navez-Bouchanine : dans quelle mesure ces compétences émanant des « aménagés » et participant à la fabrication de la ville sont-elles prises en considération, ou même seulement « perçues », par les autres acteurs (politiques, aménageurs, etc.) ? Or, si elles constituent un emblème extraordinaire de citoyenneté de la part d'habitants très ordinaires, elles sont rarement — voire jamais ! — comprises comme telles ni par les acteurs extérieurs et ni, paradoxalement, par les habitants eux-mêmes... Ainsi, les adjonctions conçues par les résidents de 'Ayn al-Sira sont l'objet de

nombreuses critiques de leur part : à leurs yeux, elles ont défiguré un quartier qui était beau à l'origine et l'ont rendu peu différenciable des quartiers voisins... Mais, sans doute davantage que la transfiguration bâtie, c'est le déclassement social d'une partie des habitants et le sentiment d'abandon de la cité par l'État qui priment ici.

## Bibliographie

- BERRY-CHIKHAOUI, Isabelle, DEBOULET, Agnès (dir.), 2000, *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe*, Karthala, Paris, 406 p.
- DANSEREAU, Francine, NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise (dir.), 2002, *Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants*, L'Harmattan, Paris, 356 p.
- DEPAULE, Jean-Charles, 1984, « Territoires de l'urbain et pratiques de l'espace ». In *Politiques urbaines dans le monde arabe*, Sindbad, Paris, pp. 485-488.
- ESCALLIER, Robert, SIGNOLES Pierre (dir.) 1995, *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe*, Fascicule de recherches n° 28, URBAMA-CMMC-CEDEJ, Tours, 475 p.
- FAILLEBIN, 2007, Thomas, Les espaces intermédiaires comme projet d'urbanité, Master DPSA, Lyon, 88 p. [www.millenaire3.com/uploads/tx.../espaces\\_intermediaires.pdf](http://www.millenaire3.com/uploads/tx.../espaces_intermediaires.pdf)
- FLAMAND, Amélie, 2005, Les espaces intermédiaires, un état raisonnable des lieux, IUP-LOUEST, Paris, 9 p. [http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/article.php3?id\\_article=30](http://resohab.univ-paris1.fr/jclh05/article.php3?id_article=30)
- FLAMAND, Amélie, 2008, L'invention des espaces intermédiaires dans l'habitat, thèse soutenue sous la direction de J.-P. Frey, CRESSAC-CRH (UMR Louest 7145), Paris.
- FLORIN, Bénédicte, 1996, « Habiter une cité nassérienne : changements sociaux et relations de voisinage à 'Ayn al-Sira ». In *Peuples Méditerranéens*, n° 74-75, pp. 205-228.
- FLORIN, Bénédicte, 1999, *Itinéraires citoyens au Caire. Mobilités et territorialités dans une métropole du Monde Arabe*, Université de Tours, 566 p. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00129372/fr/>
- FLORIN, Bénédicte, 2008, « Les recherches françaises en sciences sociales sur les mobilités résidentielles : quelques pistes de réflexion ». In *Les Cahiers d'EMAM*, n° 16, *Mobilités résidentielles, pratiques de mobilités et constructions territoriales en périphéries. Exemples au Maghreb*, EMAM, CITERES, Université de Tours, Tours, pp. 7-18.
- LEPETIT, Bernard, 1995, « Le présent de l'histoire ». In *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Albin Michel, Paris, pp. 273-298.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 1989, *Enquête, mode d'emploi*, Dar Khattabi, Casablanca.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 1991, « L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? ». In *Espaces et sociétés*, n° 62-63, L'Harmattan, Paris, pp. 135-159.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 1997, *Habiter la ville marocaine*, L'Harmattan, Paris, 315 p.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 1998, « Fragmentation spatiale et stratégies résidentielles ». In *La ville éclatée*, N. Haumont et J.-P. Lévy (dir.), L'Harmattan, Paris, pp. 69-88.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 2000, « Compétences collectives, émergence de la société civile et intermédiation sociale dans la gestion urbaine ». In *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe*, I. Berry-Chikhaoui et A. Deboulet (dir.), Karthala, Paris, pp. 340-368.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, 2006, « Les lieux des liens sociaux ». In *Espaces et sociétés*, n° 127, 180 p.
- QUÉRÉ, Louis, BREZGER, Dietrich, 1993, « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de

coexistence du public urbain ». In *Annales de la Recherche Urbaine, Espaces publics en ville*, n° 57-58, Plan Urbain, Paris, pp. 88-100.